

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 2 MARS 1932.

PREMIER PAGE: Histoire des Petites Saurs des Pauvres.

FEUILLETON: Le Forgeron d'Anvers (suite et fin).—CASTRUCCIO, Chronique Siennoise du XIVe siècle.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous donnerons au complet sous peu de jours les nouvelles apportées par l'Albatros. Les dernières dates d'Europe ont été transmises de New-York par le télégraphe en conséquence de l'arrivée du Steamer Africa.

ANGLETERRE.— Les prix de la fleur avaient baissé de 3d et 6d et le blé d'Inde de 6-1 par quartier. La fleur de l'Ouest, de 22s à 22s 6d; celle de Philadelphie, 22s 6d à 22s 6d.

Les alkalis étaient en demande. Le commerce des districts manufacturiers demeurait stationnaire.

L'agitation belliqueuse semble se calmer. Louis-Napoléon persiste encore à dire qu'une invasion de l'Angleterre est la dernière chose qu'il voudrait entreprendre.

FRANCE.— Le Moniteur a publié un décret reprenant au ministre de l'intérieur, M. de Persigny, le contrôle des édifices publics. M. de Persigny a adressé aux préfets une circulaire en faveur des candidats qui acceptent franchement et sincèrement le nouvel ordre de choses. Un autre décret inséré au Moniteur accorde un crédit de cinq cent vingt-deux mille francs pour le paiement de la dette grecque garantie par la France. Un commencement d'insurrection s'est produit dans le département de la Garonne. En Ardèche il s'est fait de grands rassemblements autour des prisonniers pour les remettre en liberté; les troupes ont dû faire feu.

Il courait un bruit sur le sentiment qui prévalait dans certains districts et dans quelques régiments des états Belges. Si la rumeur était fondée, il faudrait croire à une désaffection envers le gouvernement belge à l'avantage de la France.

Il y a tout lieu de croire que la France a des relations d'une nature très spéciale avec la confédération germanique.

HOLSTEIN.—Les troupes autrichiennes à Hambourg et dans le Holstein ont déjà opéré un commencement de retraite.

SUISSE.—Les journaux suisses disent que le gouvernement de cette république s'alarme d'une nouvelle notification du gouvernement français. Ce dernier n'insiste pas seulement sur l'expulsion de tous les réfugiés français suspects de complots contre le gouvernement de leur pays, réquisition à laquelle le gouvernement suisse a de suite obtempéré; mais il insiste sur ce que ce dernier empêche les assemblées, et recoure à des mesures énergiques afin de prévenir toutes les manifestations populaires en usage dans la Suisse pour forcer le gouvernement à faire de nouvelles élections. Le ministre des affaires étrangères a intimé à l'ambassadeur de la république à Paris, qu'à moins que ces instructions ne soient exécutées, le président ne pourra éviter de venir à un arrangement avec la Prusse et l'Autriche, pour l'adoption de mesures coercitives dans le but de contenir l'esprit démocratique Suisse.

Nouvelles de Rome.

Un correspondant écrit de la ville éternelle:—

L'existence de la commission économique instituée par le Saint-Père pour rechercher les moyens d'améliorer la situation financière, a été officiellement constatée par le Journal de Rome. Les noms qui la composent offrent toutes les garanties désirables, et il est permis d'espérer que les résultats justifieront la confiance qu'ils inspirent.

Les réunions de ce conseil sont fréquentes. Le secret des délibérations ne permet pas de

pénétrer dans le mystère des mesures qui sont adoptées; mais il se dégage des bruits plus ou moins fondés sur les principes qui président à ses opérations. On dit, par exemple, qu'elle supprimera un assez grand nombre d'emplois, et même les fonctions les plus importantes. On parle de la suppression de cinq délégations. La dépense pour chacune étant, assure-t-on, de 30,000 écus. Le nombre des ministères serait aussi restreint.

Ce sont là nous le répétons, de simples bruits, mais il n'est pas indifférent de constater ces projets supposés rencontrés dans l'opinion publique une grande faveur. La Toscane est entrée, si l'on s'en souvient, dans cette voie, il y a déjà plusieurs mois. Le gouvernement français, en réorganisant naguère quelques uns de ses grands services, a agi d'après le même principe. Il est incontestable que le trop grand nombre des emplois n'est pas favorable à une bonne administration. Quelques employés bien retrévisés font mieux et davantage qu'un grand nombre mal payé et mal dirigé. L'éparpillement des affaires entre plusieurs bureaux n'est pas toujours un moyen de les mieux conduire. Moins il y a de têtes, plus il y a d'unité et d'esprit de suite dans une administration.

Le journal officiel a constaté dernièrement que la limitation communale était organisée et fonctionnait dans toute l'étendue des Etats de l'Eglise. L'Italie a été de tout temps dominée par l'esprit municipal. Autant le régime parlementaire lui est antipathique, autant le régime municipal convient à ses traditions à ses besoins, à son tempérament politique. L'esprit de cité est encore tout puissant sur cette terre, où les cités au moyen-âge, étaient presque autant d'Etats. Cet esprit ne périra point. Il y a quelques jours à peine, le journal officiel constatait qu'une commune de la Romagne venait d'obtenir le nom, le privilège et les honneurs de la cité. C'est un honneur qu'ambitionnent une foule de localités. Il y a dans la loi municipale romaine, toute la dose de liberté que peuvent souhaiter les gens raisonnables: les vœux des autres ne doivent pas être écoutés. L'esprit monarchique a toujours été favorable aux communes. La révolution au contraire est essentiellement anti-communale. Elle veut absorber toutes les individualités dans cet être de raison qu'on appelle l'Etat.

La première commune des Etats pontificaux, Rome, est privée de son sénateur depuis la mort du prince del Drago. On annonce que le prince Marc-Antoine Borghèse, chef de l'illustre famille de ce nom, aurait accepté ces honorables et importantes fonctions. Il appartient à ces grandes races d'administrer les intérêts des cités dont ils sont la gloire et l'illustration. Leur fortune, leur haute position sociale environnent leur magistrature d'un grand éclat et assurent à leur paternelle autorité une force et une influence dont seraient dépourvus des hommes placés à un rang inférieur dans l'échelle sociale.

Angleterre.

LES PASSIONISTES.—Le 19 janvier, les Provinciaux des Passionistes, ayant l'approbation de son Eminence le Cardinal Archevêque de Westminster, ont posé la première pierre d'un couvent de son ordre, près de Londres. Le local s'appelle Edgeware Road, à quatre milles de Kilburne Gate, et est très accessible aux voitures publiques.

GREENWICH.—Le Rév. M. North et son auxiliaire M. Bonus font des progrès dans les environs de Greenwich, malgré les cris de bigots qui hurlent toujours les mots: No popery. L'évêque de Southwark a chanté les vêpres et prêché dans la belle église Notre-Dame, étoile de la mer; au-delà de mille personnes assistaient à la cérémonie.

BON PASTEUR.—La Révérende Mère Marie-Joseph de Regardeot, fondatrice du couvent du Bon-Pasteur en Angleterre, est morte dernièrement à Hammersmith. Elle était partie de son couvent d'Angers, avec une lettre de recommandation à l'abbé Voyaux, mais elle le trouva mort en arrivant à Londres. Elle se présenta alors à l'évêque Griffith, qui l'encon-

ragea fortement en louant son zèle et sa charité. Alors elle réussit à bâtir le grand et magnifique couvent de Hammersmith, pour y recevoir les pauvres victimes du vice qui venaient retourner à leur vie Paillard.

Le nouveau journal annexioniste compte juste un mois et demi d'existence depuis que, dessinant le cadre de ses futures travaux, il se posait prudemment en ami zélé de la modération dans toute polémique, en partisan obligé de la délicatesse, en patriote enfin de la morale en matière de journalisme. Visant à l'idée de la perfection relative, il voulait "essayer franchement de faire sortir le journalisme du pays de l'ornière où il n'avait pas encore su se tirer." C'était planer un peu haut au début; il y a même lieu de croire qu'en se préoccupant à un tel point des correctifs que lui paraissent réclamer la discussion des journaux, le confrère ne proclamait qu'une utopie, un château de cartes, un rêve en un mot qui devait finir dès que cesserait l'enthousiasme dont il était né. Telle est l'illusion bien naturellement produite par l'espèce de discussion à laquelle se livre depuis quelques jours la feuille annexioniste. Mais n'allons pas plus loin sans remettre en mémoire les belles paroles dont ses lecteurs ont eu à lui faire hommage: c'est lui-même que nous allons entendre:—

"Le seul sentiment qui nous anime pour les partis et les hommes est un sentiment de défiance exempt de passion." (Prospectus.)

C'est de la vraie philosophie. Mais l'énoncé qui suit n'est pas moins sage:—

"Pour nous, en politique, comme en polémique, le pays est tout; les hommes ne sont rien."

Très bien, mais voici mieux encore: c'est la sagesse traduite en règle positivement invariable:—

"Nous n'attaquons absolument toute attaque purement personnelle contre les rédacteurs ou les collaborateurs de cette feuille, car ceux qui descendent à ces attaques sont presque invariablement ceux qui ne valent pas la peine qu'on leur réponde."

C'est un jugement à côté d'un axiome; nous acceptons sans peine l'un et l'autre.

Voici maintenant une bonne résolution:—

"Nous condamnons notre feuille sur le pied de liberté le plus étendu possible, surtout envers ceux que nous serons obligés d'attaquer dans leur conduite publique."

Plus loin est-ce délicatesse toute pure:—

"Nous voulons être aussi strictement délicats dans notre polémique que dans nos relations individuelles."

C'est un ne peut mieux. Maintenant nous arrivons à la "morale":—

"Le journaliste qui ne fait pas attention que les discussions de sa feuille sont le moule ordinaire et naturel sur lequel se modelent habituellement les discussions de beaucoup de ses lecteurs; le journaliste qui ne compare pas que sa polémique et ses écrits doivent être des leçons journalières de morale pour la population à laquelle ils sont destinés, n'est qu'un mauvais barbouilleur de papier, un misérable écrivain sans vergogne, qui est ordinairement prêt à se vendre pour quelques gros sous."

Puis enfin la mise en pratique:—

"Les rédacteurs et les collaborateurs de cette feuille se sont fait une loi d'écrire les faits et de mettre en pratique les principes auxquels on vient de faire allusion; ils espèrent par là s'attirer la confiance publique..."

Nous nous abstiendrons de toute remarque sur le sens que nos adversaires donnent à ce qu'eux-mêmes appellent moralité de la presse, délicatesse, absence de passion dans la polémique; tous grands mots dont ils ne connaissent pas exactement la portée. Nous ne croyons pas même nécessaire de révoquer aux numéros d'hier et de vendredi de leur journal, pour y signaler les points qui servent à établir le contraste de leur style avec leurs pensées de leur polémique actuelle avec la libéralité de leurs déclarations anticipées. On s'est pris de discussion avec les Melanges; ce qui, selon les exigences de la délicatesse et la règle patriotique des "principes avant tout," signifie clairement que le rédacteur doit venir en question à son tour. C'est ce que l'on appelle de la logique, ou, si l'on veut, marcher "sur le pied de liberté le plus étendu possible." Cependant, le journal de l'annexionisme est en ce faux s'il croit nous amener avec lui sur le terrain des personnalités dans l'ornière de quelques nous ne voyons pas qu'il y ait "moralité pour les lecteurs" à le suivre. En l'amenant à reconnaître sa position, nous lui faisons comprendre quelle sera désormais la nôtre. C'est dans ce but que nous écrivons cet article et nullement parce que nous ayons à faire le moi-

dre cas de ses injures. Le rédacteur des Melanges aime à se rappeler que "le journaliste qui ne fait pas attention que les discussions de sa feuille sont le moule ordinaire et naturel sur lequel se modelent habituellement beaucoup de ses lecteurs; le journaliste qui ne compare pas que sa polémique et ses écrits doivent être des leçons journalières de morale pour la population à laquelle ils sont destinés, n'est qu'un mauvais barbouilleur de papier, un misérable écrivain sans vergogne," et, consécutivement, il ne répondra point aux injures. D'ailleurs, il sait bien que "ceux qui descendent à ces attaques sont presque invariablement ceux qui ne valent pas la peine qu'on leur réponde." Nos adversaires nous font tenir ces bons enseignements à domicile; nous les leur renvoyons sans bouger de place.

"Pourant, nous aurions aimé savoir comment il explique le Melange quotidien de la religion et de la politique qu'il distribue chaque jour à ses lecteurs?"

Cette bénigne demande obtiendra réponse, car elle est d'une naïveté touchante. Il se trouve en effet des penseurs pour ne point comprendre qu'un journal qui a le droit de publier des extraits d'un caractère religieux, le droit de soutenir éventuellement un droit ou un principe religieux, puisse avoir aussi le droit de parler politique. Il nous faut donc expliquer l'embarrassant mystère. Mais le questionneur s'est enfermé: il voit la religion et la politique trouver place dans notre feuille; quand a-t-il vu que nous les confondions ensemble? Nous pourrions cependant inviter notre censeur à dire sur quelle disposition du droit canonique ou civil il se fonde pour en déduire que les Melanges n'ont pas le droit d'être ce qu'ils sont, religieux et politiques? Le questionneur, nous le savons, est bien plutôt de force à interroger qu'à répondre. Oh, d'ailleurs, trouvera-t-il dans notre droit politique l'ombre d'un texte qui étende cette prétention qu'un journal ne puisse s'occuper à la fois de matières politiques et religieuses?

Sur les sujets qu'ils traitent, sur les doctrines qu'ils professent en politique, les Melanges font leur propre affaire; ils ne relèvent que d'eux-mêmes. Ils participent à la liberté de la presse; ils n'ont pas à subir la dictature de la presse. En fait de religion, soit qu'ils se méprennent ou qu'ils blessent des intérêts sacrés dans la discussion de droits politiques, ils savent en ce cas quelle autorité prononce et laquelle ils sont tenus de reconnaître pour légitime. Tant que l'autorité ecclésiastique, la seule compétente en pareille matière, trouve inactes et la doctrine et les conventions qu'elle enseigne, qui a le droit de se prétendre plus éclairé qu'elle? Quand elle approuve, quel individu, quelle autorité, quel journal a le droit de dire: je désapprouve?

Il y a des faillitaires prêts à en croire les évêques sur la déclaration qu'ils feraient qu'un journal, parce qu'il s'occupe de religion, doit nécessairement se tenir en dehors du domaine de la politique et des droits sociaux. Les croiraient ils moins compétents s'il s'agissait de la moralité des doctrines politiques?

L'écrivain qui nous reproche de n'avoir fait qu'une seule et même chose "d'un socialisme et d'un républicanisme, d'un républicanisme et d'un athéisme," ou ne sait ce qu'il dit, ou ne nous a pas lu. Nous avons sans doute parlé du socialisme comme d'un système ayant cours en Europe, ou reproduit des faits prouvant qu'en France ainsi qu'en Angleterre, il y a des socialistes. Nous avions le droit de faire l'un et l'autre et nous avons même à cet égard comblé une lacune assez remarquable dans certains journaux qui se taisent de parti pris à propos de socialisme comme s'ils n'y voyaient pas un fait très réel et non moins intéressant à dire que leurs utopies. Si nous avons aussi parlé de républicains, ce n'est certes pas en vue de l'intention de les confondre indistinctement avec les socialistes: les premiers ne sont pas tous des socialistes; les seconds au contraire sont à la fois socialistes et républicains, sans que jamais on ne se soit fixé sur le point essentiel: la forme à donner à la république simple des uns, à la république sociale des autres. Cela doit satisfaire le discoureur auquel nous répondons, parce que cela est vrai et que nous avons devers

nous les preuves de cette distinction. Pour le contenter davantage, nous n'éprouvons aucune répugnance à dire que nous ne voyons pas dans les annexionistes de Montréal des écrivains professant le socialisme. Du reste, s'il existait jamais quelque rapport entre "athées et républicains," ce n'est pas du tout notre affaire et nous l'invitons cordialement à passer le sujet à d'autres.

Le sérieux grotesque avec lequel un tout jeune écolier en journalisme attribue au rédacteur des Melanges un rôle ecclésiastique et religieux, est vraiment de sorte à ne convenir qu'à lui seul. En appuyant sur cette idée, il trouvera bientôt le moyen d'en faire une sottise. Nous souhaitons plutôt qu'il se détrompe en lui conseillant de réfléchir sur la vérité qu'il néglige et sur la justice qu'il est tenu de nous rendre; sur la vérité d'abord, parce que jamais elle n'autorise à croire que nous eussions une mission religieuse à remplir; sur la justice qui nous est due, parce qu'en effet, rien n'est plus éloigné de nous que la pensée d'en appeler inutilement à la religion à l'appui de nos opinions quelconques en matière politique. Si notre protestation ne suffit pas au jeune écolier, nos écrits sont là du moins pour faire justice de cette imputation ridicule.

Nous ne renonçons pas au droit, qui est souvent un devoir, de critiquer un acte public ou un écrit de tendance irréligieuse. En le faisant, nous aurions moins à agir comme rédacteur des Melanges, qu'en notre simple qualité de citoyen. Ce qu'il est méritoire d'entreprendre à titre de citoyen, serait-il mal à titre de journaliste? Nous ne pouvons que difficilement nous rendre compte de la préoccupation de quelques uns au sujet de ce que pense le rédacteur d'un journal religieux. Est-ce dans un but précisément religieux qu'il se préoccupe ainsi?

On lit dans le Canadien:

"UNE SPECULATION INFAME.—Nous avons publié, dans notre avant-dernier numéro, une lettre de la Pointe-aux-Trembles (comté de Portneuf) dans laquelle il était dit que M. le curé de cette paroisse avait récemment en charge, sans en donner le titre, un pamphlet intitulé, en anglais, qui avait été répandu à profusion dans la paroisse et dont l'auteur était un certain nombre de exemplaires. Nous avons reçu depuis de M. Antoine Paradis, curé de cette paroisse, une lettre où il nous informe des mêmes faits, et exprime la juste indignation que cet outrage a causée à une population morale et religieuse. Il paraît que des personnes de tous les âges, de toutes les conditions et de toutes les professions, ont été très mécontentes et très indignées par la portée, les allures, et surtout par l'impudence jusqu'à en adresser quelques exemplaires de protestation et aux dames religieuses du couvent de la Congrégation que cette paroisse a le bonheur de posséder. Nous ne croyons pas nécessaire de publier toute la lettre de M. Paradis, mais nous le remercions à reproduire ces mots qui la terminent:—

"Que l'inconnu qui a envoyé ces pamphlets ici sache bien que nous ceux à qui ils étaient adressés ne sommes pas impressionnés de les transporter chez nous, évitablement qu'ils les ait brûlés en sa présence, par son domestique, et que s'il a la sottise d'en envoyer encore, les habitants l'inviteront à assister à une semblable cérémonie."

Il est à souhaiter que l'exemple donné par la paroisse de la Pointe-aux-Trembles soit suivi, s'il ne l'a été déjà par toutes les autres paroisses, car il paraît que le pays a été inondé de cette abominable et absurde brochure. Nous en avons un exemplaire sous les yeux, et d'ailleurs il n'y a rien de plus que le témoignage de nos yeux pour en être sûr: nous trouvons même dans la république voisine un homme assez audacieux pour insulter ainsi aux sentiments religieux et religieux de tout un peuple. Une telle production ne pouvait sortir que des presses de la grande Babylone de ce continent. L'auteur concitoien et digne émule de la Rostel, déshonore également la profession de la médecine et la nation à laquelle il paraît appartenir au moins de nom. S'il a quelque idée des mœurs du Canada, il a dû les puiser dans les sales productions publiées dans la ville sous les noms de Maria Monk et de Frances Patridge. Nous ne donnerons ni son nom, ni le titre de son livre: car ce serait contribuer à la publicité qu'il cherche et favoriser, par là, son infâme spéculation. Le livre qu'il a répandu fortivement dans le pays n'est que l'annonce et l'ayant-coureur d'un ouvrage plus considérable ou l'usage part mentionner qu'il exerce. L'édiction de Padrese à laquelle on peut écrire, moyennant finance, pour se le procurer par la poste, avec les moyens qu'il faut pour mettre en pratique cet art, qui a pour but de détruire la vie d'un son germe, de frustrer la nature de ses droits en abusant de ses dons, et de pouvoir se livrer au libertinage sans en craindre les suites. Nous espérons que nos autorités postales y auront pourvu."

Le pamphlet auquel fait allusion le Canadien circule par milliers de copies dans Montréal, et nous n'avons entendu partout qu'un juste sentiment de réprobation l'accueillir.

79 ans, et qu'après sa mort, sa ville natale honora sa mémoire en lui élevant dans l'église Notre-Dame, un monument où l'on voit son profil sculpté en pierre, accompagné d'une inscription qui rappelle en quelques mots l'histoire que l'on vient de lire.

FIN.

CASTRUCCIO.

CHRONIQUE SIENNOISE DU XIVE SIECLE.

J.

—Malko!... Malko! cria d'une voix aigre un petit vieillard frêle, en frappant violemment d'un heurt de bronze une porte verte ouvrant sur le jardin d'une petite villa située sur la hauteur sud du val de Strove (1). —Ouvras-tu, négrillon de malheur... on t'enfonça la porte... —Pousse-la plutôt, Maïla, dit, d'une voix rude, un homme déjà sur le retour de l'âge, qui montait une mule richement capornée, arrêtée à quelque distance du vieillard, —pousse-la, elle est entr'ouverte... —Votre seigneurie a raison, répondit Maïla, en poussant la porte qui, en s'ouvrant facilement, laissa voir aux deux étrangers un petit jardin parfaitement cultivé, qu'une savante distribution d'arbres et d'allées contournées faisait paraître beaucoup plus grand qu'il n'était réellement.

Au fond s'élevait la villa, petite mais élégante, dont les murs lézardés et soigneuse-

ment blanchis cependant, attestait la lutte du propriétaire avec la pauvreté... Les fenêtres de l'unique étage étaient encore fermées, bien que le soleil, descendant lentement derrière le Rodicofoni (2), eût quitté cette partie du Val, alors complètement dans l'ombre.

—Il n'y a donc personne ici, grommela le vieillard en s'avançant dans le jardin, suivi d'un énorme basset à pattes hideusement torses... Cependant, après avoir attentivement regardé autour de lui, il aperçut enfin accroupi au fond d'un bosquet, Malko, l'objet de ses recherches, dont la figure noire se confondait avec le vert foncé des arbres sous lesquels, nouveau litige, il essayait un long chalumeau à peine terminé, à en juger par les copeaux et la serpente placés à ses côtés; la soubresotte rouge de ce personnage, sa ceinture blanche et ses chaussons grisés, ainsi que son capuchon suspendu à une branche, indiquaient... bien qu'ils fussent vieux et ternis, une splendeur passée.

—Dis donc, moricaud, es-tu devenu sourd, s'écria Maïla en s'approchant du négro... Celui-ci se contenta de lever la tête un instant, et recommença son agréable prélude, comme s'il eût été seul.

—Hein! dis-enc, Malko... me ferais-tu l'honneur de me répondre?

—Pourquoi faire, répondit tranquillement Malko sans perdre de vite son instrument cheri?

—Je veux parler à ton maître.

—Il est sorti avec la signora sa sceur!

—Ah! et où sont-ils allés?  
—Où ils sont allés?  
—Où!

—Ils sont... sortis!  
—Mais seront-ils longtemps absents?  
—Peut-être...

—Sais-tu bien, maître Malko, que tu te feras froter les oreilles, si tu n'as pris d'autres réponses à me faire.

—Les oreilles, répondit celui-ci, en portant alternativement son regard sur sa personne et celle du vieillard, comme s'il eût voulu constater la différence de ses formes herculeennes avec celles du grêle Maïla, —qui me les froterait les oreilles?

—L'acquiesçant du nouveau domaine, le signor Castruccio, qui s'y entend à merveille, maître Malko.

—Maïla, cria la voix rude de signor Castruccio resté endehors, que ferais-tu donc avec ce misérable noir?

—Voyons Malko, tu le vois, sa seigneurie s'impatiente... quand ton maître?

—Tout à l'heure, répondit le négro, en reprenant son chalumeau.

—Signore, le maître de cette maison rentrera d'un moment à l'autre, Maïla, dès qu'il eût rejoint Castruccio.

—Eh bien! garde ma mule j'attends sur ce banc de gazon.

Après avoir jeté la bride de sa monture à longues oreilles entre les mains de celui qui semblait être son domestique-intendant, il s'étendit sous un massif d'arbres placé sur le flanc droit de la villa et dominant l'im-

mense et magnifique val de Strove, qui s'étend de l'est à l'ouest, au milieu des plus grandes chaînes des Appennins.

C'était un large amphithéâtre de verdure, du milieu duquel s'élevaient, par groupes inégaux, de blanches maisons avec leurs terrasses fleuries et leurs balcons dorés, que la brise du soir venait embaumer de ses mille parfums et rafraîchir de son haleine.

Le chèvriér chantait ariette vibrante, et les troupeaux regagnaient, en bêlant, leur champêtre toit; ils déployaient, en longues courbes, leurs montons et leurs chèvres au trot succédant, à l'œil inquiet et vif, qu'un brin d'herbe arrêtait, qu'un autre appelait plus loin, et qui seraient restés insoucians et musards, sans le hop de berger et l'aboiement du chien.

On entendait le son mélancolique d'une corne de montagnes, à laquelle répondait un plaintif chalumeau dont la voix se perdait dans le murmure confus du val, qui bientôt allait s'endormir... Cette scène remplissait l'âme de pensées et vagues pensées d'amour pour toute la nature.

Castruccio et Maïla s'étaient assis sur un tertre de gazon; ils gardèrent un instant le silence, comme absorbés par l'admirable spectacle qu'ils avaient devant eux.

Le premier avait une soubresotte jaune du côté droit seulement, et toute parsemée d'étoiles d'argent; le côté gauche, d'un violet foncé, était orné de petites fleurs rouges entourées d'or; son point-point et son capuchon rabattu étaient bleus et entourés aussi d'un large filet d'or; sa ceinture, de la même cou-

leur, se terminait par deux glands d'or effleurant, en tombant, sa chance droite d'un rouge foncé, tandis que la gauche était noire. Sa clamoyde, manteau descendant jusque sur ses talons, complétait ce riche mais bizarre costume, qui faisait admirablement ressortir des soutiers à la pouline dont la pointe menaçait deux petits yeux gris allant et venant sous d'énormes sourcils.

L'autre, Maïla, était mis comme son maître, à la richesse près, sur tout était simple et uni dans son costume, jusqu'au poignard passé dans sa ceinture, dont la manche, au lieu d'être comme celui de Castruccio, d'ivoire incrusté d'or, n'était qu'un os blanc, sans aucun ornement.

—Sais-tu bien, dit Castruccio au vieillard, qui attendait pour parler le bon plaisir du maître, que cette petite propriété, réunie à la mienne, en triplerait la valeur?

—Oui, signore, il y a longtemps que j'y pensais... Mais le jeune homme, propriétaire de cette villa, n'est pas de facile composition.

—Ha!

—Quand votre honneur connaîtra le jeune Montanini, il verra si c'est la vérité.

—Montanini, répéta lentement Castruccio... et, comme s'il cherchait à se rappeler... Mais c'est un rejeton de cette grande famille qui tint, il y a un siècle, les rênes consulaires à Sienna...

—Oui, signore; elle fut ennoblie par une lutte sanglante avec les Salimbani.

—Oui... je crois me souvenir...